

Information Municipale

Juillet 2021



HORAIRES D'OUVERTURE :

- MARDI : 14H A 19H
- MERCREDI : 9H A 12H
- VENDREDI : 14H A 17H30

WWW.MAIRIE-YMARE.FR

474 GRAND'RUE, 76520 YMARE
02 35 79 12 72

MADAME LE MAIRE,
MMES & MRS LES ADJOINTS,
REÇOIVENT SUR RENDEZ-VOUS.



SOMMAIRE

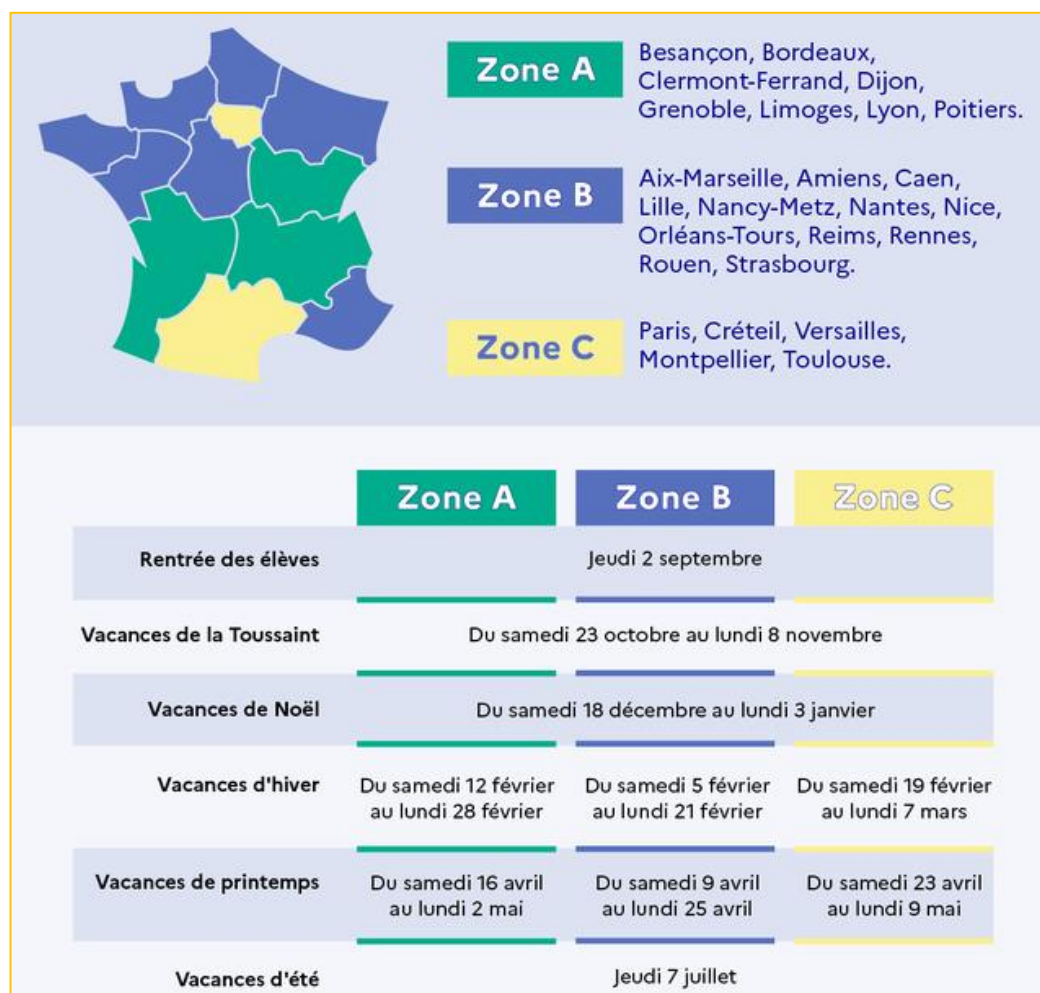
| | |
|---|----|
| ÉCOLES..... | 2 |
| SERVICES COMMUNAUX..... | 2 |
| ENFANCE..... | 3 |
| Les mercredis..... | 3 |
| Randonnée du 15 avril 2021..... | 4 |
| L'accueil de loisirs – session d'été..... | 5 |
| CCAS – ACTION SOCIALE..... | 6 |
| ÉTAT CIVIL..... | 6 |
| ASSOCIATIONS..... | 7 |
| TRAVAUX..... | 8 |
| URBANISME..... | 10 |
| CE QU'IL S'EST PASSÉ CE TRIMESTRE..... | 11 |
| CITOYENNETÉ..... | 13 |
| BOITE A SUGGESTIONS..... | 15 |
| DU CÔTÉ DE LA MÉTROPOLE..... | 16 |
| NOUS CONTACTER..... | 17 |
| ÉVÈNEMENTS A VENIR..... | 18 |

ÉCOLES

Calendrier scolaire 2021-2022

WEEK-END DE L'ASCENSION

Le jeudi 26 mai
2022 est férié
et les classes
vaqueront le
vendredi 27
mai 2022



SERVICES COMMUNAUX

Les documents pour les inscriptions aux services communaux (cantine, garderie, accueil de loisirs des mercredis et des vacances...) pour la rentrée 2021-2022 étaient à retourner pour le vendredi 4 juin 2021.

Si vous n'avez pas fait les démarches, rendez-vous sur le site de la mairie, rubrique [enfance/jeunesse](#) → [inscription aux services communaux](#). Ceux-ci sont à nous déposer au plus tôt pour vous assurer de la bonne inscription de vos enfants dès le premier jour de la rentrée.

ENFANCE

Les mercredis



| | | |
|---------|----------------------------|------------------|
| 10 | Les totems Koh-Lanta | <h3>Océanie</h3> |
| 11 | Les Mandalas | |
| 12 | Boomerang | |
| 13 | Tortues | |
| 14 | Lettres Australo-Aborigène | |
| 15 | Opéra de Sydney (2D/3D) | |
| 16 | Les Mandalas | |
| 17 - 18 | ALSH – SESSION PRINTEMPS | |

| | | |
|----|-----------------------|-----------------|
| 19 | Tour Eiffel | <h3>EUROPE</h3> |
| 20 | Angleterre | |
| 21 | Italie : Tour de Pise | |
| 22 | Poupées Russes | |



| | | |
|------|------------------------------|-------------------|
| 23 | Masques péruviens | <h3>AMERIQUE</h3> |
| 24 | Danse du carnaval de Rio | |
| 25 | Le grand Anaconda d'Amazonie | |
| 26 | Masques de la Fête des morts | |
| 27 + | ALSH – SESSION ETE | |

ENFANCE

Conformément aux directives gouvernementales, l'accueil de loisirs a ouvert aux vacances de printemps pour les enfants du personnel indispensable à la gestion de la crise










































Randonnée du 15 avril 2021



ENFANCE

L'accueil de loisirs – session d'été

Si vous souhaitez inscrire votre enfant pour cet été, merci de nous écrire à l'adresse suivante : inscriptionenfancejeunesse@mairie-ymare.fr. Pour connaître les tarifs, horaires ... rendez-vous sur le site de la commune rubrique [enfance/jeunesse](#) → [accueil de loisirs - vacances](#).

| 27 + | ALSH – SESSION ETE | |
|---------|---|---|
| 27 |  LE CIRQUE  |  SPORT COLLECTIF US  |
| 28 |  LE THEATRE   | SPORT COLLECTIF US    |
| 29 | Court-Métrage : STAR WARS     | ACTIVITES DE PLEINE AIR ET PLEINE NATURE (APPN)    |
| 30 | Construction de jeux de sociétés      | APPN    |
| 31 – 32 | Fermé | Fermé |
| 33 | Exploration du mouvement    | APPN  |
| 34 | Australie     | APPN    |
| 35 | Nature et Peinture    | APPN   |

CCAS – ACTION SOCIALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

ATTENTION CANICULE

Buvez de l'eau et restez au frais

Évitez l'alcool
Mangez en quantité suffisante
Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit
Mouillez-vous le corps
Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19

Lavez-vous les mains régulièrement
Portez un masque
Respectez une distance d'un mètre

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites.sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

PRÉVENTION CANICULE

Si vous êtes une personne à risques et que vous souhaitez vous faire connaître de nos services, contactez-nous au : 02 35 79 12 72 ou par e-mail à ccas@mairie-ymare.fr



Relais Horizon Emploi est une association qui met à disposition du personnel auprès des entreprises, des collectivités et des particuliers pour des prestations ponctuelles, régulières ou urgentes...

Si vous souhaitez postuler pour obtenir un emploi, vous pouvez joindre l'association au 02 35 23 06 88 ou déposer votre CV à l'agence située 11 Rue Aux Juifs, 76160 Darnétal.

Des missions vous sont proposées sous forme de contrat de mise à disposition, en fonction de votre situation, de vos compétences, de vos capacités et de votre projet.

ÉTAT CIVIL

COMMENT SE PACSER ?

Le pacte civil de solidarité - PACS - est un contrat. Il est conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer, en fournissant plusieurs documents. Vous trouverez la procédure complète : [ici](#).

Attention, pour vous pacser, il est obligatoire d'établir votre résidence commune dans la commune de résidence.

La déclaration conjointe de pacs peut se faire en mairie, sur rendez-vous, devant un officier d'état civil ou auprès d'un notaire.

ASSOCIATIONS

Les enfants de l'école maternelle Wimara ont été visiter les jardins de l'association « La Mare à Wido » afin d'aider à planter quelques graines 🌱



FORUM DES ASSOS YMARE

SAMEDI 4 SEPTEMBRE 2021
14h à 17h30 - Salle de tennis

Démonstrations . Animations . Inscriptions

The complex block contains a large graphic for a forum. At the top, the text 'FORUM DES ASSOS YMARE' is written in large, bold, green and yellow letters. Below this is a horizontal row of various sports and activity icons, including a tennis player, a runner, a person with a trophy, a person with a fork, a person with a red helmet, a person with a soccer ball, and a person with a stack of books. Below the icons, the date 'SAMEDI 4 SEPTEMBRE 2021' is written in blue, and the time and location '14h à 17h30 - Salle de tennis' is written in yellow. At the bottom, there is another row of icons representing different activities like theater, music, and yoga, followed by the text 'Démonstrations . Animations . Inscriptions' in green.

TRAVAUX

La chaise d'arbitre située sur le terrain de tennis extérieur s'est fait refaire une beauté



AVANT



APRES



Un deuxième colombarium a pris place dans le cimetière



Des fleurs ont été plantées dans toute la commune



TRAVAUX

De gros travaux de réfection des sanitaires ont été entrepris dans le DOJO pour améliorer les conditions d'accueil des enfants et des associations.



URBANISME

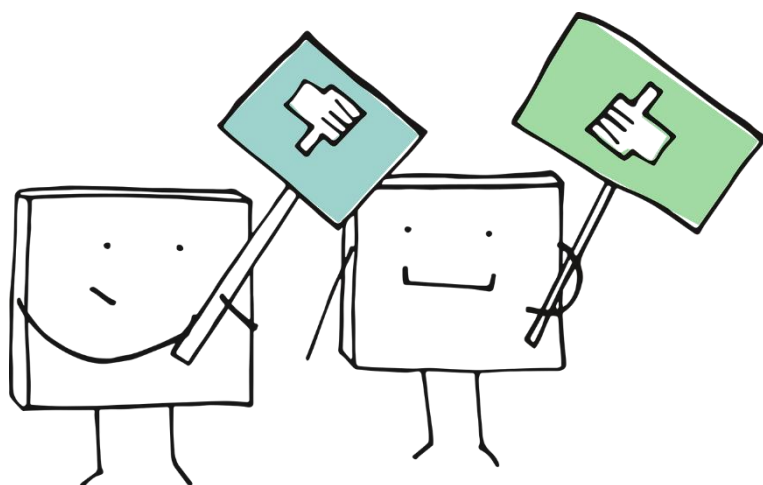
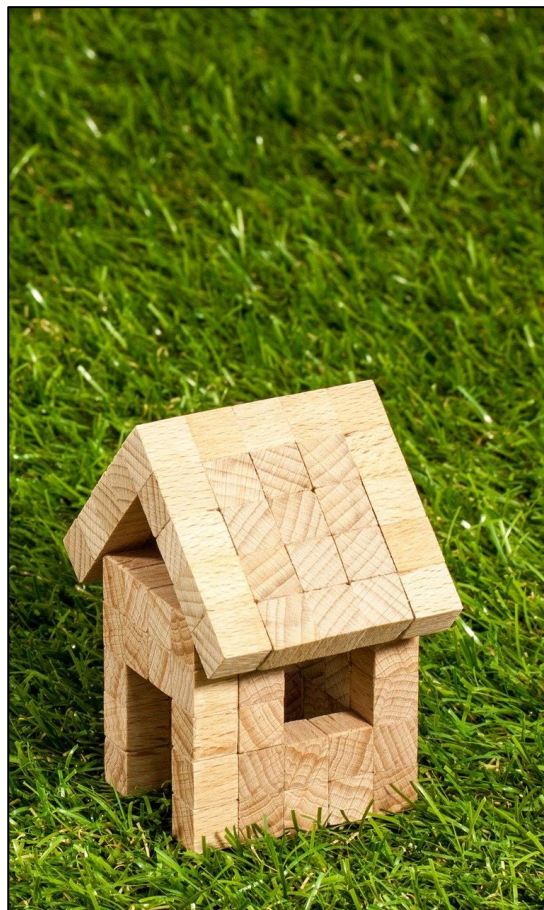
INSTRUCTION DES DECLARATIONS PREALABLES DE TRAVAUX

Le service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme de la Métropole Rouen Normandie qui instruit habituellement les dossiers d'urbanisme de plusieurs communes, dont Ymare, nous informe du retard pris dans le suivi des dossiers. C'est pourquoi, la commune a décidé de reprendre l'instruction des déclarations préalables en interne par le service urbanisme.

Cette situation exceptionnelle pourrait durer si elle s'avère concluante. L'instruction de Déclaration Préalable de Travaux sera pour le moment assurée par la collectivité jusqu'au début septembre.

Pour rappel, si vous avez prévu de modifier votre clôture, de remplacer des fenêtres, de poser un velux, de refaire votre ravalement de façade ou même d'installer un abri de jardin, vous devez déposer un dossier appelé « déclaration préalable de travaux » soit le cerfa N° 13703*07 afin d'obtenir une autorisation d'urbanisme.

Pour connaître le Plan Local d'Urbanisme, vous pouvez vous rendre sur le site de la commune, rubrique urbanisme ou directement sur le site de la Métropole Rouen Normandie.



Besoin d'un conseil ou d'une information ? Ecrivez-nous à urbanismevoirie@mairie-ymare.fr
N'hésitez pas à nous contacter par e-mail ou téléphone pour toute information sur l'élaboration d'un dossier d'urbanisme.

Vous pouvez également trouver quelques réponses sur le site de la commune : www.mairie-ymare.fr ou sur le site du gouvernement : Service Public

CE QU'IL S'EST PASSÉ CE TRIMESTRE

GRAND'RUE



Des bandes rugueuses ont été posées pour assurer la sortie des véhicules et le passage protégé pour piétons du clos de la Ferme



AVENUE DU 8 MAI



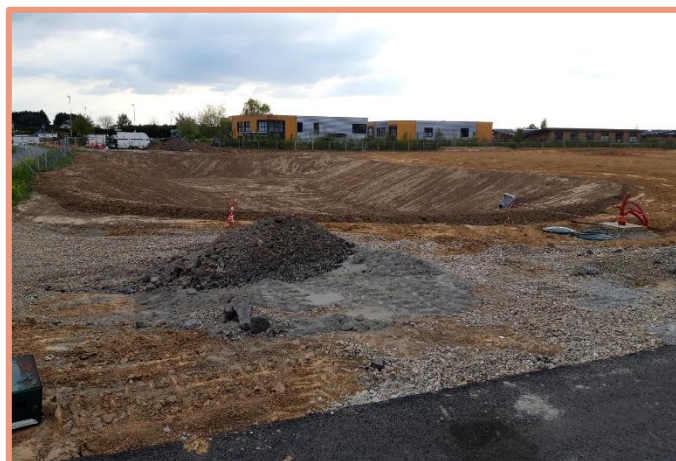
Les mâts de l'éclairage public ont été changés et un éclairage LED a été installé par les services de la Métropole



La rue de la Vieille Pierre est en cours de changement également

CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL DU PLATEAU EST DE ROUEN

Le bassin de rétention d'eau le long de la RD7 est terminé et ACTIVERT a apporté de la terre végétale sur les abords. Le bassin sera engazonné et planté sur sa périphérie



CE QU'IL S'EST PASSÉ CE TRIMESTRE

FETE DES FEMMES

Cette année, à l'occasion de la fête des femmes, samedi 29 mai, chaque foyer s'est vu offrir une carte à planter pour voir fleurir de petites fleurs des champs 🌸



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France services

| | | |
|---|---|--|
|  | <p>Je souhaite actualiser ma situation sur Pôle Emploi</p> <p>Murielle 38 ans</p> |  |
|  | <p>J'ai besoin d'aide pour accéder à mon compte Ameli</p> <p>Josiane 63 ans</p> | <p>Je ne sais pas vers qui me tourner pour faire mon permis de conduire</p> <p>Malo 23 ans</p> |
|  | <p>VENEZ, ON VA S'EN OCCUPER !</p> |  |
| <p>PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS</p> | | |

Santé, famille, retraite, logement, impôts... chez France services, nos agents vous accueillent à moins de 30 minutes de chez vous et sont heureux de vous aider dans vos démarches du quotidien.

Trouvez la France services la plus proche de chez vous sur france-services.gouv.fr

FRANCE SERVICES

France services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics.

Des agents sont présents pour vous accompagner dans vos démarches administratives.

Les plus proches d'Ymare se trouvent à Pont de l'arche ou à Oissel.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site : www.cohesion-territoires.gouv.fr

CITOYENNETÉ



NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage, de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 20h
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

La réglementation précise également que les habitants doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits (instruments de musique, chaînes hi-fi, outils de bricolage, animaux...)



NIDS D'ABEILLES, DE GUEPES ET INSECTES DANGEREUX



Avec l'arrivée des beaux jours, les guêpes, frelons et autres insectes vont faire leur apparition. Si vous constatez l'arrivée d'essaims ou de nids, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 02 35 79 12 72.

Nous ferons intervenir l'entreprise privée avec laquelle nous avons passé une convention. Un spécialiste se rendra à votre domicile **sur rendez-vous**.

Sur présentation de la facture, la mairie prend en charge 50% de la dépense (vous munir d'un RIB) uniquement si vous avez appelé la Mairie pour l'intervention.

Les **essaims d'abeilles** eux sont récupérés par les apiculteurs, l'intervention est gratuite.

RECENSEMENT SERVICE NATIONAL

Les jeunes nés en **Juillet, Août et Septembre 2005** doivent se rendre en mairie ou sur le site internet [service public](#) avant le **30 septembre 2021**, munis de leur carte d'identité ainsi que du livret de famille de leurs parents, afin de se faire recenser.

Cette démarche qui peut être effectuée par le représentant légal permet :

- De s'inscrire aux examens et concours
- D'être automatiquement inscrit sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans
- D'assister à la journée d'appel de préparation à la défense

Attention, restez vigilants : Merci de vérifier attentivement que les informations complétées sur le cerfa soient exactes.

CITOYENNETÉ

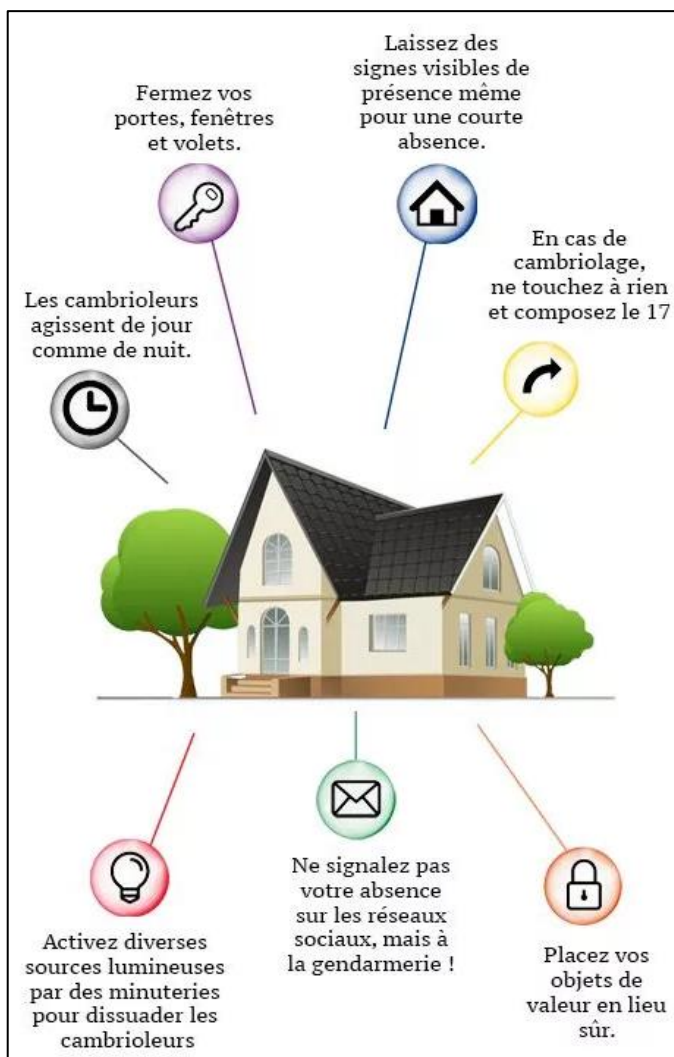
OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Avant de partir en congés, vous pouvez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances.

Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Pour bénéficier de ce dispositif, rendez-vous à la gendarmerie de BOOS pour remplir le formulaire.

Attention, cette démarche doit être effectuée 48h avant votre départ en vacances, au minimum.



VOTRE AVIS SUR LE FILO'R – DU 21 JUIN AU 11 JUILLET : CONCERTATION AVEC LES HABITANTS ET LES USAGERS



Le transport à la demande « filo'r » est un service de proximité qui concerne 35 communes et témoigne d'une fréquentation annuelle de 170 000 voyageurs.

La Métropole Rouen Normandie met à votre disposition un [questionnaire](#) afin de recueillir vos avis sur son fonctionnement.



BOITE A SUGGESTIONS

Dans cette rubrique, nous vous laissons la main. Vous pouvez poser toutes vos questions à Madame le Maire par e-mail à contact@mairie-ymare.fr ou via « la boîte à suggestions » à l'accueil de la mairie.

« UN MARCHÉ DE PRODUITS FRAIS SERAIT GÉNIAL ! »

Une réflexion est en cours sur l'organisation d'un marché communal mensuel.

Rendez-vous en page 18 !

« UN PETIT PARC POUR LES JEUNES ENFANTS » « UNE TABLE DE PIQUE-NIQUE DANS LE PARC DU CHATEAU » « LA POSE D'UN BANC RUE DES CHENEAUX »

Des aménagements urbains tels qu'un parc pour les jeunes enfants ou une table de pique-nique sont des idées que nous étudions.

Le budget 2021 étant clôturé, il ne sera pas possible d'acheter ces équipements cette année, cependant ils seront à l'étude pour 2022.

« LA FIBRE SERA-T-ELLE BIENTOT INSTALLEE DANS LE LOTISSEMENT « LA CLAIRIERE » ET DANS LA RUE DES CHENEAUX ? »

Nous sollicitons régulièrement la société en charge de l'installation de la fibre sur la commune pour le raccordement de ces deux rues.

Notre interlocuteur a indiqué cette semaine que ces adresses sont maintenant en cours d'intégration dans le plan de déploiement.

« SERAIT-IL POSSIBLE DE METTRE UN PANNEAU VOIE SANS ISSUE DANS L'IMPASSE DES LONGS CHAMPS »

Les voiries ayant été rétrocédées à la Métropole Rouen Normandie, nous faisons remonter cette demande auprès du service voirie et mettrons tout en œuvre pour satisfaire cette sollicitation.

DU CÔTÉ DE LA MÉTROPOLE



La Métropole lance le « Métropole Rouen plein R », la culture, dehors, partout, pendant tout l'été !

Plus de 200 évènements sur le territoire.

Plus d'informations : [ici](#)

ATTENTION DANGER
De mai à juillet

les chenilles processionnaires du Chêne

QUELS RISQUES À PROXIMITÉ DES CHENILLES ?
La présence de chenilles processionnaires et le contact direct peuvent provoquer de fortes démangeaisons, des réactions allergiques et des difficultés respiratoires.

COMMENT ÉVITER CES RISQUES ?
Porter des vêtements longs, casquette et lunettes
Éviter les arbres porteurs de nids et ne surtout pas toucher les chenilles ou leurs nids.
En cas de doute, laver ses vêtements à 60° minimum et prendre une douche tiède.

Plus de renseignements : www.normandie.ars.sante.fr

Chenilles processionnaires

Elles vivent en colonie sur les pins ou les chênes et se déplacent en file indienne, y compris sur le sol.

Quels risques pour la santé ?
Très irritants, leurs poils peuvent provoquer des symptômes parfois graves chez l'Homme et certains animaux : rougeurs, démangeaisons, difficultés à respirer, larmolement...

Comment se protéger ?

- **N'approchez pas et ne touchez pas** les chenilles, leur nid ou les arbres porteurs de nid et **gardez les enfants éloignés**.
- A proximité d'arbres infestés, évitez de faire sécher le linge et lavez les fruits et légumes cueillis.
- **En balade** dans une forêt de pins (de janvier à mai) ou de chênes (d'avril à juillet) :
 - Portez des **vêtements longs**,
 - **Évitez de vous frotter les yeux** et lavez-vous les mains au retour de la promenade.

Comment réagir en cas d'exposition ?

- En cas de signes d'**urgence vitale** (détresse respiratoire, réaction allergique grave...) : appelez le **15** ou le **112**
- En cas d'**autres symptômes** (rougeur, démangeaisons...) : appelez un **centre antipoison** ou consultez un **médecin**
- En cas de **suspicion** d'exposition : prenez une **douche** et **changez de vêtements**
- Si vos **animaux** sont touchés, consultez un **vétérinaire** ou appelez un **centre antipoison vétérinaire**

Nul besoin d'être en contact direct avec la chenille pour présenter des symptômes. Ses poils se détachent facilement et sont transportés par le vent.

LES TRANSPORTS EN COMMUN

C'est GRATUIT le samedi*

*À PARTIR DU 5 SEPTEMBRE
Conditions et sites participants sur www.ressau-artuce.fr

MÉTRO • BUS TEOR • FILOR **Je valide !**



La Métropole Rouen Normandie vous invite à donner votre avis en quelques clics sur plusieurs sujets. N'hésitez pas à participer : <https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/>

NOUS CONTACTER

ETAT CIVIL :

- Délivrance de pièces administratives ou certification d'actes
- Actes d'état civil : naissance, décès, mariages, enregistrement des PACS...
- Recensement militaire
- Diplôme du travail

Contact : etatcivil@mairie-ymare.fr

SECRETARIAT DU MAIRE :

- Demande de rendez-vous
- Secrétariat du Conseil Municipal et des commissions
- Marchés publics, gestion des projets communaux
- Enquêtes publiques
- Cimetière
- Assurances

Contact : secretariatdumaire@mairie-ymare.fr

SPORT ET LOISIRS :

- Affaires scolaires et périscolaires (cantine-garderie)
- Accueil de loisirs : mercredis et vacances scolaires
- Facturation, modification, absences
- Informations et renseignements

Contact : sportsetloisirs@mairie-ymare.fr

URBANISME ET VOIRIE :

- Conseils et renseignements : réglementation, autorisations d'urbanisme, constitution d'un dossier...
- Aménagements urbains : panneaux, traçage au sol...
- Entretien et gestion du patrimoine communal
- Voiries et espaces verts : création, maintenance et entretien
- Gestion des équipements sportifs

Contact : urbanismetvoirie@mairie-ymare.fr

COMMUNICATION :

- Bulletins municipaux, réseaux sociaux, panneau lumineux, site internet, brochures d'information...
- Evènements et manifestations : foire à tout, fête nationale, commémorations...
- Associations
- Location de salle

Contact : communication@mairie-ymare.fr

INSCRIPTION ENFANCE JEUNESSE :

- Uniquement pour la remise d'un dossier d'inscription concernant :
 - Garderie
 - Cantine
 - Etude
 - Accueil de loisirs mercredi et vacances

Contact : inscriptionenfancejeunesse@mairie-ymare.fr

RESSOURCES HUMAINES :

- Dépôt de candidatures
- Jobs d'été
- Demandes de stages scolaires ou professionnels

contact : rh@mairie-ymare.fr

ELECTIONS :

- Inscription, radiation, carte électorale...

Contact : elections@mairie-ymare.fr

AIDE SOCIALE – CCAS :

- Action sociale : accompagnement social et financier
- Aides aux personnes âgées, aux familles et aux personnes en difficulté
- Conseils : évaluation des situations et des possibilités d'aide. Orientation vers une assistante sociale ou vers le(s) service(s) concerné(s).

Contact : ccas@mairie-ymare.fr

ÉVÈNEMENTS A VENIR

YMAR'ché nocturne

Centre du village - YMARE - Parc du château

A partir de 16h30

Le 1^{er} samedi du mois

SEPT
4

OCT
2

NOV
6

DEC
4



Besoin de nous contacter ? Ecrivez-nous à y marche@mairie-ymare.fr

ÉVÈNEMENTS A VENIR

FÊTE NATIONALE MARDI 13 JUILLET 2021

PARC DU CHÂTEAU D'YMARE

21h : Retraite aux flambeaux,
distribution de confettis et de
bracelets lumineux

22h : verre de l'amitié et brioche
offerts par la municipalité

23h : FEU D'ARTIFICE!

pour se protéger et protéger les autres, adoptez les gestes barrières :



ANIMATION MUSICALE